

Don du chef de l'Etat aux écoliers du Togo
TOHOUN REÇOIT SON LOT DE FOURNITURES SCOLAIRES P.2



Photo de famille

Office Togolais des Recettes
UN HOMME SE FAISANT PASSER POUR AGENT DE L'OTR POUR ARNAQUER LES POPULATIONS, DANS LES MAILLES DE LA GENDARMERIE P.3

N° 415 du 22 Octobre 2014 / Prix: 250 Fcfa

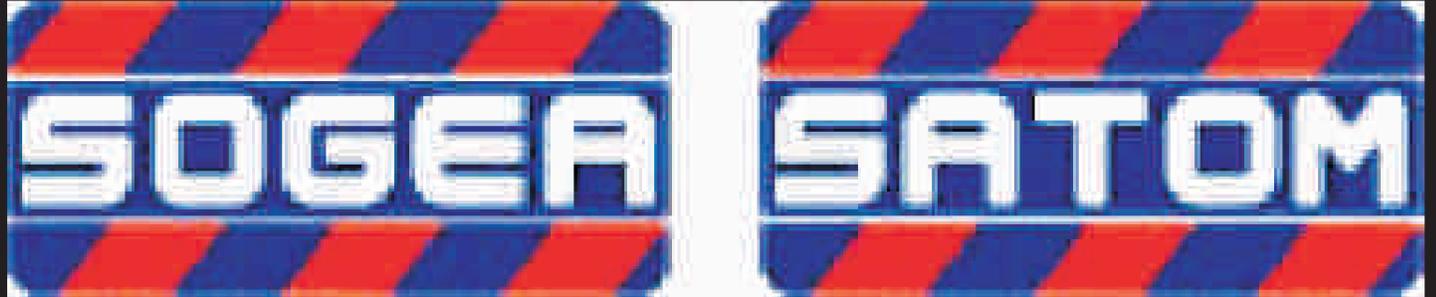
Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: Saint-Louis

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Dernière minute
LE PERSONNEL DE LA TDE EN GRÈVE POUR 3 JOURS À COMPTER D'AUJOURD'HUI



Bâtiments et Travaux Publics au Togo
EBOMAF ET SOGEA-SATOM, LA DISCRIMINATION AU SERVICE DES BTP ? P.4

Décentralisation et élections locales



Gilbert Bawara

Le Ministre Gilbert Bawara donne des précisions P.4

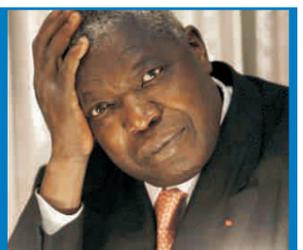
Mise en œuvre des actions prioritaires du chef de l'Etat

L'ÉLECTRIFICATION DES 3 NOUVELLES ENI, UNE REALITE AVANT LE 27 OCTOBRE 2014
DJÉTLI GNANDÉ SUR LES SITES P.6



Djétili Gnanédé fixant un poteau électrique à l'ENI d'Adéta

Kofi Yamgnane et l'affaire de trafic de cartes de séjours en France
LA JUSTICE FRANÇAISE POURRAIT SE SAISIR DU DOSSIER P.3



Kofi Yamgnane

Don du chef de l'Etat aux écoliers du Togo TOHOUN REÇOIT SON LOT DE FOURNITURES SCOLAIRES

C'est dans les mains du Consul Honoraire de la Slovaquie au Togo, Victor James Sossou, hommes d'affaires et fils de la localité et de celles du Ministre de la planification, Djossou Sémodji, que les élèves de la Préfecture du Moyen Mono ont reçu le samedi 18 octobre 2014, leurs kits scolaires, composés de cahiers, de règles et de l'ensemble géométrique. Ces kits, qui sont un don du chef de l'Etat, devraient permettre aux élèves de 6 cantons à savoir, Assomé, Saligbé, Kpékplémé, Tado, Katomé et Tohoun de faire une rentrée scolaire réussie.

Que ce soit le ministre sémodji ou le Consul, Sossou, tous ont parlé aux élèves de la nécessité d'aller à l'école. Car pour eux, seule une formation adéquate peut se valoriser de nos jours. Les élèves ont été invités à être assidus pour offrir à leurs parents et aux chefs d'établissements, de bons résultats à la fin de l'année. Conseils bien reçus par les élèves qui ont promis ne pas décevoir.

Le porte parole des parents d'élèves, représentant la population, a remercié le chef de l'Etat, pour ce soutien, qui est « un coup de pouce aux parents qui difficilement arrivent à acheter les fournitures scolaires à leurs enfants ». Le chef canton de Tohoun, l'inspecteur de l'Enseignement primaire de la localité ont promis faire bon usage de ce don tout en chargeant la délégation de transmettre les remerciements des populations au donateur.

Par ailleurs, la délégation a eu à sensibiliser la population sur la maladie relative à la fièvre hémorragique à virus Ebola, ses symptômes et les dispositions à prendre pour l'éviter ou le signaler en cas de signes perçus sur une personne.

Il a été également question des inondations et des préparatifs pour la



Les kits scolaires exposés devant les parents d'élèves



Le Chef Canton de Tohou lors de son intervention



Les Chef traditionnels

prochaine présidentielle. La délégation a attiré l'attention des populations sur les risques d'inondation et les dispositions à prendre dans les constructions pour la prévenir. Les élus de la localité, le ministre et le consul honoraire de la Slovaquie au Togo, ont tour à tour appelé les

populations à aller se faire inscrire sur la liste électorale lorsque l'opération pour la révision des listes électorales sera lancée.

Chaque année, le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé vient toujours en aide aux d'élèves en offrant à chaque région un lot de



Photo de famille entre le Ministre Sémodji, le Consul Sossou et les élèves bénéficiaires



L'inspecteur de l'éducation exprimant ses remerciements



Le Ministre Sémodji, le Consul Sossou et les deux députés de la localité



Remise symbolique d'un kit à un élève par le député Antoine

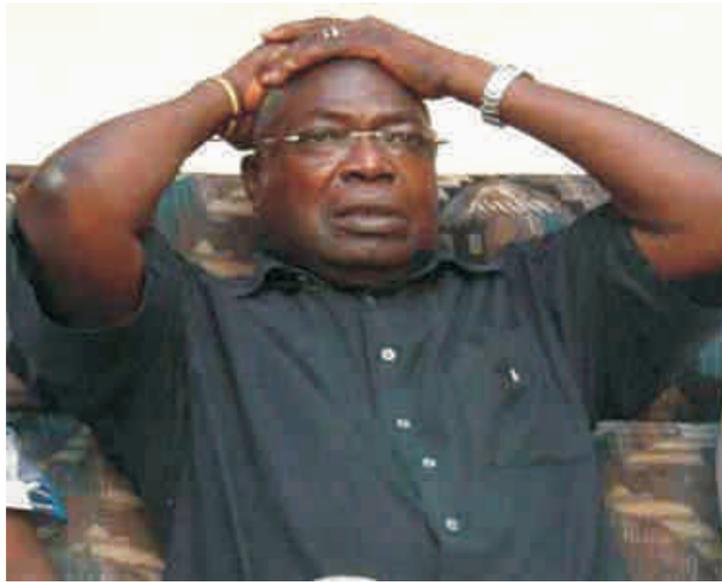
kits scolaires destinés à faciliter la tâche aux parents qui éprouvent souvent des difficultés à se les procurer. **LM**

Kofi Yamgnane et l'affaire de trafic de cartes de séjours en France LA JUSTICE FRANÇAISE POURRAIT SE SAISIR DU DOSSIER

Depuis quelques jours les informations circulent dans la presse locale et étrangère sur une possible implication de celui que certains appellent franco-togolais, le président de Sursaut-Togo, Kofi Yamgnane, dans une affaire de trafic de cartes de séjours. C'est le site d'information atlantico.fr qui a eu la primauté dans la publication de cette incroyable affaire qui met en cause, un candidat déclaré à la présidentielle de 2015 au Togo et qui est réputé être un donneur de leçons en matière de démocratie et de bonnes mœurs.

D'après le site, c'est « une histoire qui, d'une certaine façon, fait mal. Voir le nom de Christian Prouteau, un ancien officier d'élite de l'armée française, fondateur du GIGN et celui de Kofi Yamgnane (candidat déclaré à la présidentielle de 2015 au Togo, nldr), ex-secrétaire d'Etat chargé de l'Intégration d'Edith Cresson et de Pierre Bérégovoy, cités dans une histoire de trafic de cartes de séjours, voilà qui laisse pantois. Quand en prime, on apprend que Christophe Rocancourt surnommé "l'escroc des stars" et un avocat connu, Me Marcel Ceccaldi semblent bien au centre de l'escroquerie (surtout le premier), là on se frotte les yeux pour y croire ». Et un extrait de l'article en question dit qu' « Au

départ, il y a Christophe Rocancourt qui a monté un petit commerce, celui de l'obtention de cartes de séjours contre rémunération. Mais il faut quelqu'un d'introduit dans les milieux administratifs et policiers. C'est ainsi que Rocancourt, déjà condamné à 16 mois de prison en février 2012, pour avoir soutiré 700.000 euros à la cinéaste Catherine Breillat s'adresse à une de ses relations qui n'est autre que Christian Prouteau, ancien chef de la fameuse cellule de l'Elysée sous la présidence de François Mitterrand. Et notre vaillant officier - promu préfet par Mitterrand - sollicite le cabinet du Préfet de police pour obtenir des cartes de séjour pour deux Marocaines. Pour prix de ce service, le tarif serait, dit-on, de 500 euros. Seulement voilà: le cabinet du préfet de Police flaire l'entourloupe quand il apprend que les deux gentilles Marocaines ont leurs époux à l'ombre. Autrement dit, en prison... De fil en aiguille, les enquêteurs de la Brigade de recherches et d'investigations financières (BRIF) font une drôle de découverte : ils apprennent qu'un ancien secrétaire d'Etat chargé de l'intégration (1991-1993) d'abord d'Edith Cresson, puis de Pierre Bérégovoy, Kofi Yamgnane, âgé aujourd'hui de 69 ans, aurait tenté d'obtenir un



Kofi Yamgnane, Pdt de Sursaut Togo

sésame pour quelques personnes désireuses de rester en France. Pour prix de ce travail, il aurait demandé 3.000 euros... sans que l'on sache vraiment s'il les aurait réellement perçus. (...) Aujourd'hui, les enquêteurs parisiens, soucieux d'en savoir un peu plus sur son rôle exact joué dans cette affaire de cartes de séjour, attendent avec impatience son retour en France... ».

Des informations font état de ce qu'en plus des enquêteurs qui attendent aujourd'hui kofi yamagnane, la justice française pourrait se saisir du dossier. Et si toutes ces informations venaient à être confirmées, Kofi Yamgnane risquerait gros, que ce soit au Togo ou en France, lui qui attend impatiemment 2015 pour prendre toutes les voix au

chef de l'Etat actuel au nord.

Comme s'il s'agissait de parler pour que cela se réalise. Certes, aux législatives de juillet 2013, certains facteurs ont joué en défaveur du parti actuel au pouvoir. Ce qui a contribué à ce que le parti de Yamgnane devance que quelques voix (on parle de moins de 1000 voix) son poursuivant immédiat. Ce qui fait qu'il bombe aujourd'hui son torse et prétend prendre toutes les voix au nord.

Alors que de nombreux observateurs doutent que Kofi Yamgnane pour réellement parler de lui pour cette présidentielle, ceci pour plusieurs raisons. Premièrement, même s'il dit avoir fait le tour de tout le Togo, Kofi Yamgnane aujourd'hui ne

connait pas bien le Togo, estiment ces observateurs qui pensent que le franco-togolais ne connaît le Togo que de façon superficielle. Et donc, il se trompe sur les réels problèmes auxquels sont confrontés les togolais. Deuxièmement, ces observateurs tablent sur l'évolution et le changement de mentalité qui pourraient être intervenus auprès des populations, surtout du nord, et sur lesquelles il compte. De juillet 2013 à ce jour, le gouvernement a posé de nombreux actes en faveur de la population. Ces actes seront capitalisés et mis à l'actif de l'actuel chef de l'Etat. Ceux qui ont donc voté pour sursaut-Togo en juillet 2013 pourraient changer d'idée, surtout que les cadres du nord, membres du parti UNIR travaillent depuis pour ça. Mais le contraire est peu probable. Voilà pourquoi, Kofi Yamgnane, s'il arrivait à sortir des problèmes auxquels il fait face actuellement, et que la Cour Constitutionnelle togolaise validait sa candidature pour 2015, ne va voir que du noir. Pour dire qu'il ne fera aucun miracle à cette présidentielle. En tout cas, la présidentielle, c'est pour bientôt et que le bon dieu fasse que kofi Yamgnane soit dans la course, les togolais attendent cela.

LM

Office Togolais des Recettes

UN HOMME SE FAISANT PASSER POUR AGENT DE L'OFFICE POUR ARNAQUER LES POPULATIONS, DANS LES MAILLES DE LA GENDARMERIE



La Direction Générale de l'OTR

L'information a été donnée, hier 21 octobre 2014 par Mouhamed Nour-Dine ASSINDOH, directeur de l'audit et de l'anticorruption de l'OTR. Un homme se faisant passer d'un agent de l'OTR aurait réussi à prendre de l'argent à certains contribuables à Lomé. L'homme en question, à en croire M. ASSINDHO a déjà fait une victime et ne serait pas à sa première

tentative. Les responsables de l'OTR indiquent qu'ils ont été saisis de l'affaire il y a de cela 2 semaines. Mais grâce au système d'alerte installé ils ont pu mettre la main sur le présumé faussaire qui est directement remis à la gendarmerie qui se chargera de faire les enquêtes nécessaires.

L'OTR dit saisir cette occasion pour en appeler à la vigilance des

populations et des opérateurs économiques, à ne pas se laisser faire, par des escrocs de grands chemins. Le 8280 est ouvert 24h/24 à cet effet, d'après Mouhamed Nour-Dine, pour dénoncer des cas suspects.

Les indiscretions indiquent que ce présumé faussaire serait un ancien gendarme.

La rédaction

Bâtiments et Travaux Publics au Togo

EBOMAF ET SOGEA-SATOM, LA DISCRIMINATION AU SERVICE DES BTP ?

Jamais des sociétés ne se sont comportées en sociétés aussi dangereuses pour le Togo comme SOGEA-SATOM et EBOMAF, deux entreprises respectivement Béninoise et Burkinabè opérant actuellement au Togo dans les BTP. Si les informations sur le traitement réservé aux togolais se vérifiaient, il est clair que ces deux sociétés se moquent du pays et il va falloir que les autorités haussent le ton.

Et pourtant le cahier de charge auquel elles sont soumises leur fait obligation de respecter certains principes. En matière de recrutement du personnel par exemple, on accuse les deux entreprises de faire la part belle aux ressortissants de leur pays, alors qu'un quota est fixé pour les togolais et n'aurait jamais été respecté. Il en est de même dans le recrutement des ouvriers. Et pourtant, ces entreprises font parti de celles qui raffent les marchés dans les BTP sur le territoire togolais.

Il est dit que la construction des dalles qui est souvent sous-traitée, est la seule propriété des Béninois aujourd'hui, s'il s'agit de SOGEA-SATOM et des Burkinabès lorsqu'il s'agit d'EBOMAF. Pas d'entreprise togolaise, ou



même lorsqu'il arrive qu'une entreprise togolaise gagne un marché, que de problèmes ne rencontre-t-elle pas ? Tout est fait pour décourager l'entreprise en question et la pousser hors.

En ce qui concerne EBOMAF, en plus de ces pratiques, elle s'adonnerait à cœur joie à une pratique qui consiste à surfacturer certains travaux. Par exemple, pour la coupe d'un seul arbre, la facture s'élèverait à 25 millions de FCFA. Des informations démenties par le service de communication de l'entreprise EBOMAF pour ce qui la concerne. « *Au début, on pouvait parler ainsi, mais depuis longtemps, EBOMAF privilégie les togolais dans le recrutement qu'il fait* », laisse entendre l'entourage de la société qui estime à 80% de togolais qui travaillent à EBOMAF. Il accuse en outre les entreprises togolaises qu'EBOMAF sous-traite, de ne pas faire bien leur travail. « *Une fois un travail confié à une entreprise togolaise, le*

responsable prend les sous et disparaît dans la nature », laisse-t-il entendre. Et c'est ce qui aurait obligé EBOMAF à retirer à une entreprise togolaise, les travaux de construction des dalles sur le boulevard Eyadema. Il prend l'exemple de Nymassila et Tchamba, où ce sont deux entreprises togolaises et une burkinabès qui ont été sous-traitées par EBOMAF. « *Faux* », rétorque un cadre du ministère des Transports et



des Travaux Publics. « *EBOMAF et SOGEA-SATOM sont venus au Togo pas pour rendre service au pays, mais pour l'enfoncer. Il faut que nos autorités réagissent et fassent un contrôle à ce propos. Il y a des non-dits. Les entreprises togolaises sont toujours mises à l'écart. SOGEA-SATOM ne sous-traite que des entreprises Béninoises, c'est la vérité* », poursuit-il.

Voilà qui doit amener les autorités à faire une enquête minutieuse et savoir la vérité.

De nos jours, elles sont nombreuses ces entreprises togolaises, capables de faire,

et même plus que, ce que font EBOMAF et SOGEA-SATOM. CECO-BTP, GER, MIDNIGHT-SUN, CENTRO, pour ne citer que celles-ci, sont ces entreprises togolaises qui font parler d'elles en matière des BTP. Elles ont fait leurs preuves, que ce soit au Togo ou ailleurs dans d'autres pays de la sous région. Et en plus de cela, elles sont les seules à se préoccuper de la situation des jeunes dans le pays en les recrutant soit au niveau



du personnel administratif soit parmi les ouvriers. Une manière d'appuyer le gouvernement dans la réduction du chômage des jeunes qui devient aujourd'hui un casse-tête chinois. Dans ces entreprises, 99,99% du personnel, pour ne pas dire 100%, sont des nationaux togolais.

Loin de nous l'idée d'une culture de l'ethnocentrisme, et en attendant de donner les chiffres sur ces entreprises togolaises qui démontrent de leur engagement aux côtés des gouvernants, nous voudrions tout simplement attirer l'attention de ceux-ci,

sur cet état de chose qui pénalise les entreprises locales et d'une manière générale le pays. Nous n'avons rien contre EBOMAF et SOGEA-SATOM qui sont aussi plus ou moins des entreprises de référence, mais partout ailleurs, où une entreprise étrangère est installée, en plus de servir bien la localité ou le pays, à travers la qualité du travail qu'elle aura accompli, l'on attend à ce que les fils et filles de la localité ou du pays en question puissent profiter de ces entreprises à travers la création d'emplois et la consommation de la main d'œuvre locale. Tel ne semble pas être le cas avec SOGEA-SATOM et EBOMAF qui devraient être rappelés à l'ordre, une fois ces informations avérées.

Les indiscretions ont fait état de ce que ce sont ces entreprises locales, aujourd'hui pénalisées, qui étaient là aux premières heures des incendies criminels des marchés du Togo pour apporter leur soutien et appui. Et les bonnes manières voudraient que l'on soit reconnaissant à l'endroit de quelqu'un qui vous a une fois sauvé la vie. Tout est dit.

Nous y reviendrons

LM

Décentralisation et élections locales

LE MINISTRE GILBERT BAWARA DONNE DES PRÉCISIONS UN COMITÉ MIS EN PLACE POUR L'ÉLABORATION D'UNE FEUILLE DE ROUTE

La question revient de façon récurrente sur plusieurs lèvres de togolais. Elle est d'autant plus posée dans le contexte actuel de la vie socio politique du Togo, marquée par des débats politiques ça et là. A quand la décentralisation et l'organisation des élections locales chez nous au Togo ? Pour lever toute équivoque, le Ministre Gilbert Bawara en charge de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, était hier face à la presse. A travers les médias, le Ministre Bawara a voulu situer l'opinion et les togolais sur la question.

La décentralisation et les élections locales ne sauront être organisées de façon improvisée au Togo. C'est tout un processus à suivre pour y aboutir. Cela implique d'abord l'organisation des collectivités territoriales en communes, en conseils de préfecture, en régions et plus loin

une communalisation intégrale avec la transformation de tous les cantons en communes rurales. Il faut disposer aussi de ressources nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des collectivités locales. Le diagnostic est là et prescrit une démarche à suivre.

Selon le Ministre Gilbert Bawara, le gouvernement souscrit à la forte demande et aux aspirations en faveur de la décentralisation, relayées par les organisations de la société civile et les partis politiques. « *Dans le cadre de l'élaboration et de l'adoption du document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté, du document final de stratégie de réduction de la pauvreté, l'adoption et la mise en œuvre de la SCAPE et de la vision prospective 2030, le gouvernement a opté pour une approche participative et inclusive (...) pour associer les*



Le Ministre Gilbert Bawara

citoyens à la prise en charge de leurs besoins, à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions de bien-être et de développement » a dit Bawara. Toujours selon lui, la décentralisation est envisagée pour favoriser la démocratie à la base. Elle devra se traduire par des élections locales et par la mise en œuvre d'une

gouvernance locale. Pour la bonne organisation des élections locales et la bonne mise en œuvre de la décentralisation, il faudrait donc s'assurer un minimum de conditions et d'exigences et le gouvernement a opté pour la mise en place d'un comité technique. Ce comité aura pour rôle d'élaborer une feuille de route de la décentralisation et des élections locales.

Les membres de ce comité technique ont été présentés à la presse. Le comité est présidé par un ancien enseignant d'université, notamment à la faculté de droit, en la personne de Mensah Akuété. Ce comité est ainsi installé et il lui revient de se mettre au travail pour que la décentralisation et les élections locales soient effectives dans les délais raisonnables.

C. M. Djagou

Lu sur le net !

Savoir rendre hommage à tous les seins

Les techniques de pointe



Maintenant vous voilà face au sein des seins. Ne restez pas désarmé et découvrez les caresses qui transformeront votre partenaire en véritable tigresse !

• **Un peu de doigté**

Sachez faire preuve de légèreté, avec un doigt léger comme une plume, taquez gentiment les mamelons. Ne vous attardez pas, sachez vous faire désirer pour que chaque sollicitation

soit une surprise plus délicate que la précédente ;

• **Une bouchée à la reine**

Du bout des lèvres ou de la langue, titillez le mamelon. Caressez-le et sentez-le s'ériger peu à peu. Prenez-le dans votre bouche, léchez-le, soufflez dessus, sucez-les... Coincez-le délicatement entre vos dents, pour mieux laisser votre langue aller et venir avec toute l'improvisation et le talent dont elle est capable ;

• **Les petits plus**

Un peu de lubrifiant ou de salive et vous pourrez savamment alterner des sollicitations orales et tactiles. Pincer les mamelons avec les doigts, sollicitez-les avec votre langue. Avec votre visage entre les seins, laissez votre imagination agir. Un glaçon peut également corser ces jeux sensuels. Ils permettront de se faire dresser les mamelons avant que vous ne les réchauffiez dans un bouche-à-bouche salvateur et sensuel ;

• **Sacré tour de main**

Lorsque l'excitation culmine, une sollicitation plus ferme peut accompagner l'extase de votre partenaire. Empoignades, massages, malaxages... C'est peut-être le moment d'une sollicitation plus virile. Attention cependant à ne pas brûler les étapes, restez à l'écoute de votre partenaire. Elle-seule saura vous faire comprendre si vos jeux de mains sont les jeux coquins qu'elle préfère ;

• **Pour quelques initié(e)s**

Des torsions du téton, des pincements délicats sans brutalité peuvent pimenter vos ébats. Pour ceux qui veulent mélanger encore plus les sensations de douleur et de plaisir, sachez qu'il existe des jouets (pincettes ou kit de succion) dont l'usage reste réservé aux plus avertis. Mais si votre partenaire n'est pas sensible à ces sollicitations plus violentes. Sachez arrêter ce crescendo et descendez d'un cran. Qui va piano, va sano !

Baptisé de manière grivoise cravate de notaire, les seins féminins peuvent devenir à leur tour des moments de stimulation inédits. Placé entre eux, la verge et le gland peuvent être massés. Ces stimulations peuvent aller jusqu'à l'orgasme masculin. A vous de décider jusqu'où vous déciderez de poursuivre ce jeu sexuel.

**Réformes de l'administration publique
UN AVANT PROJET DE LOI SUR L'ETHIQUE, LA DÉONTOLOGIE ET LES OBLIGATIONS DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE VALIDÉ**

C'est une préoccupation logique nourrie par les autorités dans le cadre des réformes engagées dans l'administration publique et dans le processus d'adoption du statut général de la fonction publique. « L'agent public doit avoir le sentiment d'appartenir à une entité bien organisée qu'est l'Etat », souci exprimé par le ministre de la Fonction publique, Gourdigou Kolani, à l'ouverture mardi, d'un atelier national de validation de l'avant projet de loi fixant les règles d'éthique, de déontologie et les obligations de l'administration publique et des services publics.

L'atelier a mobilisé différents acteurs socio professionnels représentant la présidence de la république, les ministères, l'Assemblée nationale, les institutions de l'Etat, celles parapubliques, les centrales syndicales et la société civile. Ils ont planché sur un avant projet de loi fixant les règles d'éthique, de la déontologie et les obligations de l'administration publique et des services publics. Le texte élaboré par un comité ad hoc et soumis aux participants pour discussion, amendement et validation, édicte les valeurs propres à l'agent public, les obligations liées à la fonction et en dehors de la fonction, au comportement et les rapports avec les usagers. Le même texte précise aussi les obligations de l'administration et des services publics à l'égard des usagers, les règles et procédures relatives aux décisions administratives individuelles.

Qu'est ce qui a motivé l'élaboration de cet avant projet de loi ?

Le constat est dressé que l'appareil administratif de l'Etat est affaibli par des problèmes relatifs au laxisme et à des comportements peu orthodoxes remettant

en cause la noblesse jadis incarnée le fonctionnaire togolais. « Suite à un examen des pratiques et comportements en cours dans l'administration publique togolaise, il s'est révélé indispensable de lui doter d'un code de bonne conduite afin d'éradiquer certains maux qui minent cette administration », selon Lengué Yemboite, directeur Général, adjoint de la fonction publique, président du comité ad hoc de rédaction des textes de la réformes de l'administration. Cet avant projet de loi vise à renforcer l'intégrité des agents publics, régler les comportements répréhensibles, améliorer la qualité du service rendu aux usagers, renforcer la protection des usagers contre les abus et les comportements répréhensibles et restaurer la bonne image de l'administration publique.

Lors du lancement des travaux, le ministre de la fonction publique a invité les participants à examiner avec dextérité le texte soumis, de le parfaire et de faciliter son appropriation nationale. La responsabilité, l'obligation de rendre compte, le loyalisme envers les institutions de la république, la transparence, la probité, l'impartialité, devront être désormais des valeurs, co-construites et partagées dans l'administration publique, a lancé le ministre Gourdigou Kolani.

Les travaux de l'atelier conduits en commissions ont permis aux participants de faire des observations, d'apporter des amendements et de valider enfin un texte qui s'il venait à être adopté, s'appliquera à tous les agents publics comme loi en matière d'éthique, de déontologie et d'obligations.

C. M. Djagou

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DES COLLECTIVITES LOCALES

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

MINISTRE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

REPUBLIQUE TOGOLAISE
TRAVAIL-LIBERTE-PATRIE

COMMUNIQUE CONJOINT

Il nous a été donné de constater des installations anarchiques de panneaux publicitaires sur les voies et places publiques en particulier dans certains ronds points du Grand Lomé.

Certains travaux d'installation de ces panneaux publicitaires s'effectuent à des emplacements prévus pour des besoins spécifiques, notamment l'aménagement urbain et la pose de monument historiques ou culturels.

Dans les circonstances actuelles et en attendant la mise en place d'une réglementation en la matière, tous travaux ou projets d'implantation de panneaux publicitaires sur les voies et places publiques doit faire l'objet d'une notification préalable notamment à la mairie de Lomé ou à la délégation spéciale de la préfecture de Golfe en vue des autorisations requises.

Tout contrevenant à la présente décision s'expose à l'enlèvement et à la destruction des ses installations et à la réparation des préjudices causés aux infrastructures publiques.

Fait à Lomé, le 08 Octobre 2014

Le ministre des travaux publics et des transports

Niakou GNOFAM

Le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales

Gilbert B. BAWARA

Le ministre de l'urbanisme et de l'habitat

Me Kwadjo Flatuwo SENSENOU

Mise en œuvre des actions prioritaires du chef de l'Etat

L'ÉLECTRIFICATION DES 3 NOUVELLES ENI, UNE REALITE AVANT LE 27 OCTOBRE 2014

UNE CENTRALE ISOLÉE INSTALLÉE À DJARKPAGAN MISE EN SERVICE

Une équipe de la Compagnie d'Énergie Électrique du Togo (CEET) avec à sa tête le Directeur Général, Djétéli Gnadé, s'est rendue respectivement à Adéta, Sotouboua et Niamtougou les 17 et 18 octobre 2014. Le but, constater de visu l'état d'avancement des travaux d'électrification des nouveaux locaux devant accueillir les étudiants retenus pour la formation d'instituteur dont la rentrée est prévue pour le 27 octobre 2014.

A part le site de Sotouboua dont les travaux sont presque à termes les autres sites connaissent un état d'avancement des travaux évalué à environ 80%. A Adéta, l'entreprise PSE, chargée des travaux, promet la finition d'ici vendredi. D'une façon générale, les travaux sur les 3 sites devraient être terminés 3 jours avant la date du 27 octobre, à en croire le directeur région Nord de la CEET, OURO Yondou. Le DG de la CEET, Djétéli Gnané, a pour sa part, marqué sa satisfaction pour le travail abattu en vue de permettre une rentrée réussie dans les 3 centres prévus pour ouvrir leurs portes cette année. « Je peux me réjouir aujourd'hui de ce qui est fait. Vous savez, le chef de l'Etat accorde une attention particulière dans la formation des formateurs. Et l'éducation des élèves, relève de demain, est une priorité pour lui. Raison pour laquelle, il est important que nous mettions tout en œuvre pour respecter les instructions qu'il nous a données concernant la mise en place de ces infrastructures qui relèvent en fait de notre service », a précisé Djétéli Gnadé.

Les trois transformateurs d'après Ouro Yondo devraient supporter une capacité de 50 KVA chacun et devraient permettre d'éclairer également les environs des ENI.

Djarkpagan, de la parole aux actes

La tournée a conduit également la délégation à Djarkpagan, chef-lieu de la sous-préfecture de la plaine de Mô. Là, c'est une centrale isolée d'une capacité de 105KVA qui a été mise en place pour l'éclairage



LE DG Djétéli Gnadé au micro des journalistes



La Délégation de la CEET inspectant la centrale isolée à Djarkpagan



Un branchement sur le transformateur à Sotouboua



L'ENI de Sotouboua complètement électrifiée



La rencontre de la délégation de la CEET avec le Chef Canton de Djarkpagan



Le Secrétaire du Chef canton de Djarkagan



Un camion transportant les poteaux pour l'implantation public. « La réalisation de ce projet traduit dans les faits, une promesse du Chef de l'Etat, qui, lors d'un de ses passages dans la localité à fait savoir aux populations qu'il allait leur permettre d'avoir de l'électricité », a laissé entendre le DG de la CEET.



Bawinay Soulémane, qui a tenu à dire merci au Chef de l'Etat au nom de sa population.

Depuis l'installation de la centrale, plus d'une soixantaine de demande de branchement ont été déposées. Le DG de la CEET, a promis au chef canton qu'une séance de travail devrait se tenir dans les meilleurs délais entre les agents de son service et les demandeurs, afin que ces derniers puissent être satisfaits. Une déclaration qui n'a pas laissé indifférent, le secrétaire du chef,

Environ 3 mois ont permis de finir les travaux d'installation de la centrale de Djarkpagan, laquelle centrale pour le moment, est mis en marche de 18h à 23h avec une consommation de 25 litres de gaz oil par jour. Ce qui a réjoui le chef de canton de la localité Ouro-

Tchalla Adjanka, qui a laissé éclater sa joie. « Avec l'électricité aujourd'hui dans notre milieu, ce sont nos enfants qui seront les premiers bénéficiaires. Au lieu qu'on soit là à chercher du pétrole, parfois sans trouver, nos enfants profiteront pour apprendre leurs leçons », a-t-il précisé.

La délégation de la CEET, au-delà du but principal de la tournée

Curieuse coïncidence, ce jour du 18 octobre 2014, où, dans leur déplacement sur Djarkpagan (Il faut préciser que Djarkpagan est placée dans la zone de Sotouboua, mais compte tenu de la chaîne de montagne qui empêche l'accès direct de Sotouboua à là, toute personne qui devrait s'y rendre en voiture ou à moto se doit de passer par Bassar), la délégation a fait un constat, et c'est d'ailleurs le DG lui-même qui s'en est aperçu. Niveau Binaparpa, 2 poteaux en bois ne tenaient plus et étaient presque à terre. Une situation qui peut causer des dégâts aussi bien matériels qu'humain. Vite, Djétéli Gnadé a donné des instructions au directeur région nord pour que ces poteaux soient non seulement redressés mais aussi changés en poteaux métalliques et qu'un rapport lui soit fourni dans la semaine. A 1km de là, ce sont des exploitants de bois qui, en dépit des files électriques et poteaux qui sont à terre, se permettent de couper des bois de tecks, sans se soucier du danger auquel ils encourent. Une scène qui n'a pas laissé indifférent le DG de la CEET qui les a interpellés. L'ordre fut donc donné de cesser ipso facto la coupe du bois en attendant que la situation se normalise. Là aussi, les dispositions ont été prises rapidement pour faire un communiqué à la radio locale Dawul, en vue d'attirer l'attention de la population qu'une coupure devrait intervenir afin de réparer une panne.

La tournée du DG Djétéli aura donc été utile sur plusieurs plans, au regard de ce qui précède.

La rédaction

LES 20 ANS DE L'UEMOA

Les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) se sont retrouvés pour célébrer le 20^e anniversaire de l'organisation commune placé sous le thème "UEMOA, 20 ans, les voies d'un développement".

L'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) célèbre ses 20 ans d'existence, sous le signe de la consolidation des acquis.

L'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), portée sur les fonts baptismaux, en janvier 1994 à Dakar, a 20 ans. L'organisation régionale, créée à la veille de la dévaluation du franc CFA, a donc fait du chemin. Un parcours, qui a été retracé, lundi, à la cérémonie commémorative organisée à Ouagadougou où se trouve son siège.

Le temps d'une journée festive, l'histoire de l'UEMOA a été donc revisitée, en présence de sept chefs d'Etats. Il s'agit de ceux du Burkina Faso, Blaise Compaoré, du Bénin, Yayi Boni, par ailleurs président en exercice de l'UEMOA, du Sénégal, Macky Sall, de la Côte d'Ivoire, Alassane Dramane Ouattara, du Mali, Ibrahim Boubacar Kéïta, du Niger, Mahoumoudou Issoufou, et du Togo, Faure Eyadema. Seul le chef de l'Etat bissau-guinéen a manqué à l'appel. Celui-ci s'est fait représenté par le président de



Les Chefs d'Etats de l'UEMOA présents à Ouagadougou

l'Assemblée nationale, Cypriano Cassama.

Devant les dirigeants de l'espace communautaire et une foule de convives, le président de la Commission de l'UEMOA, Cheikhe Hadjibou Soumaré, a évoqué un parcours « honorable » pour l'institution. Pour lui, « l'UEMOA s'est construite en se dotant de politiques et programmes hardis et en déployant dans l'ensemble des Etats membres, des projets concrets qui en font aujourd'hui un modèle d'intégration cité en exemple sur le continent. » Il n'a pas caché sa fierté de voir l'UEMOA devenir une référence sur le continent, dans le cercle des institutions régionales.

Sacrifices

Le président en exercice de l'organisation, Yayi Boni, a exprimé les mêmes sentiments, en des mots différents. L'UEMOA, selon lui, se positionne désormais comme le fer de lance du développement de la

sous-région ouest-africaine.

S'il manifeste des motifs de satisfaction, le chef de l'Etat béninois n'est pas moins inquiet pour l'avenir et face aux défis de l'Union. Il a fait, entre autres, référence à la bonne réalisation des interconnexions électriques entre les Etats, à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire, à la libre circulation des biens et des personnes et au financement des économies dans la zone UEMOA.

Autant de défis, qui nécessitent une conjugaison des efforts dans l'espace communautaire, en vue de lendemains meilleurs. Le président du pays-siège et hôte de la commémoration du 20^e anniversaire de l'UEMOA, Blaise Compaoré, a loué la bonne marche de l'institution, non sans souligner les sacrifices consentis par les Etats-membres. « Si l'UEMOA est aujourd'hui une organisation crédible et dynamique, elle le doit à la volonté politique et à l'engagement renouvelé de chacun des Etats membres, à l'efficacité de ses institutions spécialisées autonomes, » a indiqué le chef de l'Etat burkinabè.

Pour maintenir la dynamique, a-t-il soufflé, il est de bon aloi de « renforcer » la complémentarité et la solidarité entre les pays membres. Cela nécessiterait la culture de l'ingéniosité et de l'innovation, pour

affronter les nouveaux défis. A savoir : la montée du terrorisme, les extrémismes religieux, la criminalité transfrontière, etc.

De l'UMOA à l'UEMOA

Outre les interventions, la sobre cérémonie commémorative des 20 ans de l'UEMOA s'est achevée par une déclaration de soutien à la lutte contre le virus Ebola des chefs d'Etats. Dans cette annonce, rendue publique par le président en exercice de l'institution, l'espace y a consigné sa décision d'offrir la somme de 1,5 millions de dollars aux trois pays les plus touchés par l'épidémie : la Guinée, le Libéria et la Sierra-Leone.

Fondée sur les cendres de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA), l'UEMOA est une organisation, qui vise la réalisation de l'intégration économique des Etats membres, par le renforcement de la compétitivité des activités économiques, dans le cadre d'un marché ouvert et un environnement juridique avantageux.

Dans les faits, elle s'est dotée d'une Bourse Régionale des Valeurs Mobilières, basée à Abidjan, considérée comme un « puissant outil économique et financier ». L'UEMOA comprend 8 pays : Burkina Faso, Bénin, Sénégal, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Togo, et Guinée-Bissau.

Africatime.com



COMMUNIQUE DE LA CEET

La Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) a le plaisir d'informer son aimable clientèle que dans le souci de faciliter d'accès aux branchements électriques, elle s'engage à accompagner et à motiver les clients tiers qui désirent construire des infrastructures d'extension du réseau électrique.

A cet effet, conformément aux dispositions du Règlement Technique de Distribution un programme de participation de la CEET au financement des constructions d'infrastructures de réseaux électriques basse et moyenne tensions par des tiers a été mis en place depuis le 1er janvier 2014.

La CEET invite, par conséquence, les personnes physiques ou morales désireuses de réaliser des travaux de construction de lignes basse ou moyenne tensions à prendre contact avec les Agences CEET de leur zone ou localités d'habitation.

Pour tous renseignements, contacter le **22 21 07 74**.

LA DIRECTION GENERALE



Alerte Virus Ebola

EBOLA : EVITONS TOUS LA PROPAGATION DU VIRUS!

Le virus Ebola, maladie virale hautement contagieuse et très mortelle, sévit depuis quelques mois dans la sous-région ouest africaine. L'Organisation Mondiale de la Santé, OMS, vient de décréter l'épidémie comme une « **urgence de santé publique de portée mondiale** ».

Cela indique donc qu'une mobilisation générale doit être engagée par tous pour éviter la propagation du virus.

Signalons au Centre de Santé le plus proche, aux numéros d'urgences habituels et au **numéro vert 111**, tout cas suspect présentant l'un des signes cliniques accompagnant une forte fièvre suivants :

- diarrhée sanglante
- selles noires
- saignement du nez, de la peau, des gencives ou à tout autre endroit du corps
- sang dans les urines
- crachats contenant des traces de sang
- sang dans les vomissements.

Evitons la contagion de la maladie en observant le respect scrupuleux des règles élémentaires de prévention suivantes :

- éviter tout contact direct avec les personnes malades ou mortes de la maladie
- éviter de manipuler du sang, des sécrétions, des organes ou des liquides biologiques d'animaux ou de personnes infectés,
- ne pas manipuler les gibiers tels que les agoutis, les rats, les souris, les porcs épics, les lièvres, les antilopes, les chauves-souris, les chimpanzés, les gorilles (vivants ou morts).

Evitons tous la propagation du virus d'Ebola !

CECI EST UN MESSAGE DU CONSEIL NATIONAL DES PATRONS DE PRESSE.

Siège : Maison de la presse, Tokoin Trésor -
Tél : (00228) 90 11 05 06 / 90 15 87 53 / 22 35 77 66

BP : 81213-Lomé-Togo
Email : conapptogo@yahoo.fr